

Les Tontons Chicaneurs  
81 rue Guynemer  
91360 Epinay sur Orge

[tontons\\_chicaneurs@yahoo.fr](mailto:tontons_chicaneurs@yahoo.fr)

V3\_14\_09\_10

## Tutoriel sécurité Balades Tontons

1. S'assurer du bon état de la moto et d'avoir en sa possession le permis, carte grise, assurance .
2. Respect du code de la route.
3. L'organisateur est équipé d'une trousse de secours et d'un kit de réparation tubeless (fournis par le club) .
4. Les personnes ayant le moins d'expériences se trouveront en tête du cortège, la vitesse étant moindre derrière l'ouvreur.
5. L'ouvreur se positionne près de la bande médiane de sa voie de circulation pour que les voitures arrivant en face s'écartent bien sur leur droite et ne viennent pas percuter une des motos suiveuses.
6. Le principe du positionnement des motos en quinconce lors de la balade doit être adopté, avec une distance de sécurité importante entre chaque moto, à moduler selon le type de route empruntée et la vitesse. Le fait que chaque moto soit décalée latéralement par rapport à celle qui la précède permet à chacun de se déporter en cas d'obstacle sans risquer de collision, tout en dégagant un espace à la fois suffisant pour voir loin et s'arrêter en cas de nécessité, mais assez réduit pour empêcher qu'une voiture vienne s'insérer devant vous. Sur petite route sinueuse, on adopte la file indienne.



Les Tontons Chicaneurs  
81 rue Guynemer  
91360 Epinay sur Orge

[tontons\\_chicaneurs@yahoo.fr](mailto:tontons_chicaneurs@yahoo.fr)

7. Signalement par un geste (soit la main, soit la jambe, enfin ce que l'on peut) d'un obstacle, d'un danger imminent. Le roulage en groupe masquant, empêchant d'appréhender correctement les risques. Plus généralement, il est important de communiquer durant la balade avec des gestes simples.(passage en réserve, ralentir, la dalle, pause pipi, etc.).
8. Ne pas rouler à la hauteur d'un autre motard. En cas de modification de la trajectoire dans un virage, l'autre moto n'aurait pas de marge de manœuvre.
9. Pas de dépassement durant la balade, et encore moins l'ouvreur.
10. Lors de la balade, s'assurer que la moto qui vous suit soit toujours présente aux changements de direction. Si ce n'est le cas, l'attendre un moment. Au bout d'un certain temps faire ½ tour.
11. L'ouvreur imposera un rythme adapté, aux nombres, et à l'expérience des participants, un rythme régulier pour éviter les à-coups, accélérations, dans le groupe.
12. Les lieux d'arrêts seront choisis afin que l'ensemble du groupe puisse stationner sans gêner la circule.
13. Dans le cas d'erreur de parcours, les freinages et changements de directions brutaux sont à proscrire. Faire demi-tour dès que possible ou effectuer une boucle.
14. Le serre-file (dernier du groupe) devra informer l'ouvreur en cas d'urgence, soit en remontant la file, soit en klaxonnant, soit en s'arrêtant. L'ouvreur sera ainsi informé.(cf. point 10). Personne ne doit se trouver derrière le serre-file.

